

Circulaire 05/2021

Aux fournisseurs de prestations dans les domaines de la dialyse et de la transplantation

Aux clients de la SVK

Pour tout renseignement: Simone Sasso
Département: Dialyses et transplantations
Ligne directe: +41 32 626 57 60
Mail: simone.sasso@svk.org

Soleure, le 2 septembre 2021

Envoi direct des factures SwissDRG de transplantation et de dialyse au service de réception des données (SRD) certifié de la SVK selon l'art. 59a al. 7 OAMal conformément à la liste des services de réception des données certifiés du Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PFPDT)

Madame, Monsieur,

Pour le compte et au nom de ses clients ([Lien vers la liste des clients en 2021](#)), la SVK contrôle les factures SwissDRG des fournisseurs de prestations dans les domaines de la transplantation et de la dialyse et les transmet visées à ses clients assureurs en vue de leur traitement final et du paiement.

Le fournisseur de prestations envoie la facture SwissDRG complète (facture DRG et MCD) exclusivement aux services de réception des données figurant sur la liste du PFPDT répertoriant les assureurs avec les services de réception des données certifiés correspondants (article 59a OAMal).

[Liste des services de réception des données certifiés conformément à l'art. 59a al. 7 OAMal](#)

Le service de réception des données de la SVK est certifié en vertu de la loi sur la protection des données (article 59a OAMal). Les clients de la SVK ont annoncé le service de réception des données de cette dernière pour des tâches spéciales (transplantation et dialyse) au PFPDT ; le SRD de la SVK figure sur la liste du PFPDT des assureurs concernés.

Sur la base de la liste des services de réception des données certifiés du PFPDT, les factures SwissDRG de transplantation et de dialyse doivent toujours être envoyées directement, intégralement et électroniquement à la SVK pour les assureurs ayant annoncé la SVK comme service de réception des données.

Les assureurs ayant indiqué le service de réception des données de la SVK sur la liste du PFPDT retournent au fournisseur de prestations les factures SwissDRG de transplantation et de dialyse qui ne sont pas adressées directement à la SVK.

Avec nos meilleures salutations

SVK | FSA

Roger Schober
Directeur

Simone Sasso
Responsable du département